



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 16

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY
M. Pierre PRIBETICH	M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	Mlle Stéphanie MODDE
Mme Colette POPARD	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Rémi DETANG	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Jean-Patrick MASSON	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. José ALMEIDA	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. François DESEILLE	M. Christophe BERTHIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	ARCHEREY	M. Jean-Claude GIRARD
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiââ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE.

Membres absents :

M. Roland PONSAA	M. Gilbert MENUET pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Philippe GUYARD	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Gilles TRAHARD	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

**Habitat à loyer modéré - Demande de subvention PLH - OPAC de Dijon :
construction de 4 logements (PLUS), rue Daubenton à Dijon**

L'OPAC de Dijon va réaliser 4 logements PLUS situés au sein de l'opération 44 à 48 rue Daubenton à Dijon qui comporte également 19 logements PLUS CD ANRU. Cette opération a été financée au titre de la délégation 2009 de gestion des aides à la pierre du Grand Dijon.

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, l'OPAC de Dijon, afin d'équilibrer le bilan de ce programme engagé dans une démarche « Label THPE - RT 2005 », fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de 24 000 € représentant 7,26 % du coût prévisionnel TTC (330 374 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose sur le concours financier du Conseil Régional, ainsi que sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur, qui aura également recours à l'emprunt.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

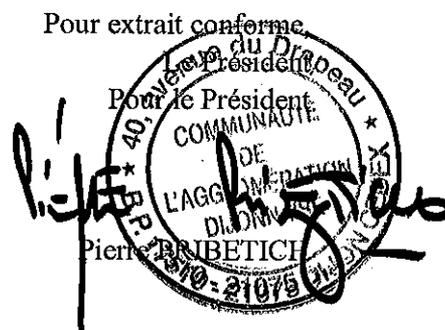
- **d'attribuer** à l'OPAC de Dijon – 2 bis rue Maréchal Leclerc - BP 87027 - 21070 DIJON cedex-, pour l'opération de construction de 4 logements collectifs (PLUS), situés rue Daubenton à Dijon, une **subvention d'un montant de 24 000 €**, établie en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH) ;
- **de dire** que cette dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;
- **de dire** que l'attribution de cette subvention est subordonnée à la justification, par l'OPAC de Dijon, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

Convocation envoyée le 18 juin 2010

Publié le 25 juin 2010

Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme
Le Président
Pour le Président
COMMUNAUTÉ
DE
L'AGGLOMÉRATION
DIJONNAISE
P. P. TRIBETICH
40
21070 - 21070



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

28 JUIN 2010

